

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
2 ^e page	4 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il est heureux qu'on en soit arrivé à comprendre que l'amortissement ne doit pas être « crevant » et que ce n'est pas en « crevant » les hommes d'aujourd'hui qu'on doit préparer le bonheur des hommes à venir. — Simple observation sur les élections de dimanche.

Il s'est dit tant de choses au cours de ces longs débats sur la ratification des accords de La Haye que le public est bien excusable de n'avoir pas tout retenu. Sur ces coins d'ombre les discussions qui se prolongent dans la presse projettent une utile et salubre lumière.

Notre confrère Stéphane Lauzanne, félicite la Chambre et le Sénat d'avoir décidé, à la demande du gouvernement, que toutes les annuités versées à la France en vertu du plan Young seront attribuées à la Caisse d'Amortissement. Et sur ce point nous sommes de son avis.

Cela veut dire que ces milliards serviront à payer les dettes de la France, — une partie du moins. Ils seront consacrés à amortir l'énorme passif que la guerre nous a laissés en héritage.

Sur quoi notre confrère prétend qu'il y a un conflit de doctrines entre les partisans et les adversaires de l'amortissement.

Il n'y a pas d'hommes sérieux qui soient adversaires de l'amortissement. Tous reconnaissent la nécessité d'éteindre des dettes dont les intérêts annuels pèsent si lourdement sur nos budgets.

Mais il est vrai qu'il y a des adversaires d'un amortissement d'injustice et d'inégalité, d'un amortissement qui sacrifierait les hommes du présent à ceux de l'avenir et qui égarerait les pères pour épargner les petits-fils.

C'est contre cet amortissement à doses massives qu'on a protesté. Au rythme adopté depuis quelques années — de 12 à 15 milliards par an — tout aurait été réglé en quelques 25 ou 30 ans. On préparait un paradis à nos successeurs, mais on nous imposait l'enfer.

— Quand on traite, nous dit-on, les affaires de la France, il faut la considérer dans sa durée...

— Mais les générations d'aujourd'hui ne sont-elles pas un élément de sa durée ?...

— Il n'y a pas des générations qui passent, il y a la France qui demeure. Et c'est elle qu'il est bon de libérer au plus vite.

— Mais les générations présentes, en supportant la guerre et l'après-guerre, en sauvant le pays du désastre et en assurant ensuite son redressement, n'ont-elles pas accompli leur belle part de « libération »... Il serait tout de même difficile de les faire passer pour des favorisées du destin !

Les hommes qui vivent aujourd'hui valent pour le maintien de la nation ceux qui vivront dans cinquante ans. Ils constituent un anneau de la chaîne et ils ont payé une assez dure rançon de sang et d'or pour que cette chaîne ne soit pas brisée. A chacun sa part de peines et de misères !...

— La solidarité nationale, diffeuse, doit s'exercer dans la suite des temps...

— C'est bien ce que nous pensons ! Les générations doivent s'entraider. Les Français d'aujourd'hui ayant bien travaillé pour ceux de l'an 2000, nous demandons qu'en retour, on réserve à ceux de l'an 2000 l'honneur de travailler un peu pour ceux d'aujourd'hui !

Les amateurs de dissertations électorales vont pouvoir s'en offrir. La journée de dimanche leur offre un thème à d'abondants commentaires. Il y a eu trois scrutins de ballottage. Dans chacun d'eux la lutte a été dure et le résultat n'est obtenu que de justesse.

— A Saint-Gérons on s'agissait de remplacer M. Paul Laffont, radical-socialiste, élu sénateur, le docteur Mazaud, socialiste qui bénéficiait de la discipline républicaine, a été élu avec 75 voix de majorité sur un ensemble de 15.000 votants.

— A Guingamp, il fallait remplacer M. Le Trocquer, radical, passé au Sénat, M. de Kérourat, candidat des droites, a été élu par 67 voix de majorité sur un total de 14.000 votants.

Enfin, à Lannion, il s'agissait de

nommer le remplaçant de M. Even, radical-socialiste, élu sénateur. M. Le Cozanner, candidat agraire, a été élu par 258 voix de majorité sur un ensemble de 18.000 votants.

Et, à première vue, voilà ce qui caractérise les élections partielles et ce qui rend bien difficile d'en tirer des conclusions politiques nettes. Leurs résultats sont trop incertains et fragiles.

Entre les deux blocs opposés la différence est si petite qu'il suffirait de rien pour faire passer la majorité d'un côté à l'autre.

Et ce ne sont pas ces trois scrutins qui nous tirent d'incertitude sur les véritables sentiments de l'opinion publique. Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

LA DÉFENSE DU TOURISME

Si l'on a beaucoup critiqué en gros et dans certains milieux l'inflation ministérielle, l'on peut dire qu'en détail chacune des créations dont le ministère Tardieu prit la responsabilité se justifiait en soi, mais il n'en est sans doute pas dont l'intérêt soit aussi immédiat que la création d'un Haut-Commissariat du Tourisme.

Certes, il y avait déjà un organisme autonome, l'Office général du Tourisme qui a accompli une importante besogne; mais, malgré toutes ses qualités, il manquait d'une autorité suffisante pour poursuivre avec efficacité la propagande qu'il projetait, et son action à l'étranger n'avait point l'envergure qui eût été souhaitable, faite à la fois de prestige et d'argent.

C'est que, dans le domaine du tourisme, comme dans tous les domaines de l'activité nationale, les différents peuples entrent en lutte. Tous les moyens susceptibles d'attirer à soi une clientèle extérieure sont successivement utilisés, et comme la, et chaque pays offre son ours si l'on peut dire, aux étrangers en quête de voyage. Le succès de la France et de Paris, en cette matière, ne pouvait que davantage exciter les compétitions, puis-que enlever des touristes à un pays, avec lequel on est parfois en difficultés, c'est faire coup double. En ce faisant, on n'augmente pas seulement sa propre puissance, on diminue aussi celle de l'adversaire.

Et cela, nos ennemis d'hier l'ont bien compris. L'argent qu'ils consacrent à leur propagande, au détriment de leurs voisins, ils savent qu'il sera récupéré au centuple, si cette propagande aboutit. On en est ainsi arrivé à ce point que la réclame d'un pays doit être organisée comme celle d'une maison de commerce si l'on ne veut pas être la victime de concurrents plus habiles ou moins scrupuleux. De même que, par une publicité bien comprise et pourvue de moyens puissants, on peut faire accepter au client des produits inférieurs en les vantant sans ménagement, de même en matière de tourisme on peut attirer à soi les voyageurs étrangers, ignorants de la vérité, en célébrant des beautés touristiques plus ou moins réelles, mais auxquelles on les amène à croire à force de les énumérer.

Il est temps qu'on réponde à cette réclame par une publicité aussi bien comprise. La France, par la qualité de ses monuments, la diversité de ses sites, les agréments de son séjour, le confort de ses hôtels, la qualité de son vin, la maîtrise de ses cuisiniers, joint l'utile à l'agréable et peut supporter la comparaison avec n'importe quel autre pays. Elle est la terre classique du tourisme, le lieu d'élection de tous les étrangers qui savent apprécier en même temps le bien-être et la beauté; il ne faut pas que, faute de moyens d'action, faite d'organisation, elle se laisse enlever cette couronne qui embellit son front. Le douz pays de France a besoin d'être défendu contre des dévergondés intéressés.

C'est la tâche du Haut-Commissariat du Tourisme de mieux la faire connaître et de la mieux faire apprécier.

En raison de l'influence qu'elle peut nous acquérir dans le monde, le rayonnement que, grâce à elle, peut atteindre l'esprit français, fait de clarté, de mesure et d'harmonie, il n'en est pas de plus grande.

Qu'on organise avec méthode et esprit de suite la publicité de la France ! Jean COULANGES.

Entre Londres et Moscou

Suivant l'agence Tass, M. Sokolnikoff, ambassadeur de l'U. R. S. S. à Londres, s'est entretenu avec M. Henderson sur les principales questions de l'accord commercial provisoire anglo-soviétique.

Cet accord sera la base d'un traité de commerce permanent, prévoyant l'organisation d'une représentation commerciale de l'U. R. S. S. à Londres sur des principes correspondant au système de monopole du commerce extérieur.

Informations

A la Chambre

Dans la séance de dimanche, la Chambre a continué la discussion de la loi de finances. Les articles 13, 13E, 16 relatifs aux successions sont adoptés.

Les articles 19, 20, 21 sont votés. Seul l'article 27 1^{er} bis, relatif à la réouverture du casino d'Enghien, est mise en discussion.

M. Fiancette demande la disjonction; elle est votée par 304 voix contre 245.

La Chambre discute l'article 57 bis sur la péréquation automatique des pensions. M. Bouyssou demande à la Chambre de reprendre le texte qu'elle avait voté et qui établissait la péréquation intégrale des retraites des fonctionnaires.

M. Germain Martin combat l'amendement de M. Bouyssou, car cette péréquation entraînerait pour l'année prochaine une dépense supplémentaire de 1 milliard et demi et elle absorberait tout le produit des conversions.

L'amendement Bouyssou est voté par 367 voix contre 205.

M. Malvy propose que la majoration de 5 0/0 ne sera applicable qu'en octobre 1930. Adopté.

Le budget s'équilibre ainsi : Recettes : 50.460.161.035 francs. Dépenses : 50 milliards 422.406.844 francs.

L'ensemble du budget est voté par 462 voix contre 118.

Elections législatives

Voici les résultats du scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche à Lannion.

Inscrits, 25.350. Votants, 18.806. Suffrages exprimés, 18.381.

Ont obtenu : MM. Le Cozanner, candidat agraire, 9.075 voix, élu; Le Gac, radical-socialiste, 8.817 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Even, radical-socialiste, élu sénateur.

Elections législatives

Voici les résultats de l'élection de Guingamp (scrutin de ballottage). 2^e circonscription : Inscrits, 17.584; votants, 13.608; suffrages exprimés, 13.381.

Ont obtenu : MM. de Kerourat, U. R. D., 6.512 voix, élu; William Loth, rad. soc., 6.445.

Il s'agissait de remplacer M. Le Trocquer, républicain de gauche, élu sénateur.

En Espagne

Samedi soir sont arrivés par le rapide de Madrid, sortant de diverses prisons, quatre des sept juges de Catalanes récemment graciés. Ils avaient été condamnés par le Conseil de guerre pendant la Dictature sous l'accusation d'une tentative meurtrière contre le roi à Garraf.

Quarante mille personnes, pour la plupart des ouvriers, des femmes et des étudiants, attendaient l'arrivée du train en criant : « La liberté pour la Catalogne martyre », tandis que les étudiants brandissaient des pancartes portant des mots de bienvenue. Les femmes ont offert des gerbes de fleurs portant des rubans aux couleurs du drapeau catalan.

L'Angleterre désarme !

L'Amirauté a ordonné l'armement du nouveau croiseur York. Ce bâtiment qui a une vitesse de 32 nœuds 1/4, sera armé de six canons de 8 pouces, quatre de 4 pouces anti-avions et 5 autres pièces à tir rapide. Il sera destiné à l'Atlantique.

Les Soviets augmentent leur armée

Le conseil des commissaires du peuple avait décidé de diminuer considérablement les effectifs de la cavalerie. Le général en chef de la cavalerie, le fameux Boudienny, s'est opposé énergiquement à cette mesure, de sorte que non seulement les effectifs de la cavalerie ne seront pas diminués, mais ils seront augmentés.

L'agitation aux Indes

On s'attend à ce que le gouvernement, après avoir montré une grande mansuétude ces jours derniers, change désormais d'attitude. Celui-ci a été en communication constante avec M. Wedgwood Ben, secrétaire d'Etat à Londres, et il aurait été décidé que la plaisanterie a assez duré et que la loi sera appliquée dès le début de la semaine prochaine.

Cela veut dire que Gandhi, s'il continue ses manifestations, aura la satisfaction d'être arrêté.

Le gouvernement de l'Inde reconnaît qu'une vive agitation pourra se produire si le leader est jeté en prison, mais il est prêt cependant à faire respecter la loi.

En Chine

Le général Yen Hsi Shan, gouverneur militaire de Shansi, qui, comme on le sait, est en conflit ouvert avec le gouvernement nationaliste chinois de Nankin, a donné l'ordre à ses commandants militaires de faire exécuter sur le champ tous les officiers étrangers qui seraient pris dans les rangs des armées nationalistes chinoises.

On croit que cet ordre est dirigé surtout contre certain officier allemand qui remplissait les fonctions de conseiller militaire auprès du gouvernement nationaliste chinois.

La « marche sur Washington »

M. William Z. Foster, leader communiste actuellement en prison où il attend d'être jugé pour les récents troubles du 6 mars, a déclaré que de grandes manifestations auraient lieu dans de nombreuses cités américaines entre le premier mai et le 5 juillet.

Le point capital du programme serait une « marche sur Washington ».

Mais des mesures de sécurité ont été prises, puisque des milliers de policiers ont déjà reçu des instructions en vue de réprimer les mouvements prévus pour la journée du premier mai.

Le droit de vote aux femmes

Par 73 voix contre 34, la Chambre des députés de l'Afrique du Sud a voté, en troisième lecture, le projet de loi conférant le droit de vote aux femmes.

La Psittacose

Plusieurs vétérinaires du service du contrôle des oiseaux exotiques ayant été infectés, les autorités de Hambourg ont ordonné de tuer de nombreux perroquets.

On signale, en outre, un nouveau cas de mort dû à la psittacose.

EN PEU DE MOTS...

— En Tunisie, à la suite d'orages, cinq bergers indigènes ont été emportés par les eaux d'un oued et 700 moutons ont été tués.

— Une riche américaine de Chicago aurait acheté en France un tableau de Rembrandt « la jeune femme à l'éventail » pour une somme de 6.250.000 francs.

— La Cour d'assises de Quimper a condamné à la peine de mort le nommé Yves le Floch qui, le 1^{er} janvier, assassinait Mme Colin et sa fille.

— M. Painlevé, ancien ministre de la guerre, souffre depuis plusieurs jours d'une blessure reçue au pied à la suite d'un accident.

NOS ÉCHOS

Député anthropophage.

Il y a un anthropophage à la Chambre. C'est un député de la région méditerranéenne, tellement méditerranéen qu'il ne sait pas encore s'il est français ou s'il est espagnol.

Pendant la guerre, il exerçait les honorables fonctions de *toubib* dans une formation sanitaire.

Un Sénégalais était mort dans son hôpital, d'une congestion cérébrale, le mortel donna ordre qu'on apportât chez lui le corps du défunt, en l'espèce le cerveau du défunt.

La cuisinière reçut le paquet sanguinolent. — Oh ! fit-elle, le docteur est bien généreux aujourd'hui. Elle se mit en train et frita un beau plat de beignets bien dorés.

Toute la famille s'extasia sur ces mets délicieux. — Où avez-vous pris cette excellente cervelle, Virginie ?

— Mais, c'est Monsieur qui l'a envoyée... C'est un nègre qui l'a apportée. Le docteur pâlit et ne dit rien.

Mais Madame qui n'est jamais satisfaite, s'exclama : « Après tout, elle était un peu molle ! »

Inamovible.

Le personnel diplomatique allemand a peu changé depuis la guerre. On y retrouve tout l'armorial de l'ancien Empire, à une ou deux exceptions près.

Une de ces exceptions est le Docteur Shamer, dont on vient de fêter le dixième anniversaire d'ambassadeur d'Allemagne à la Cour de Saint-James.

C'est en effet sept mois après la signature du Traité de Versailles que le Docteur Shamer y vint comme simple chargé d'affaires. Quatre mois plus tard, il devenait ambassadeur.

Le docteur Shamer, actuellement âgé de 74 ans, est incontestablement le doyen du corps diplomatique de l'ancien et du nouveau monde.

Un ambassadeur devant, en Allemagne, prendre sa retraite à 66 ans, on a fait une entorse au règlement pour celui dont les capacités et l'expérience sont telles que la Wilhelmstrasse sera bien embarrassée pour le remplacer.

Car, désormais, le Docteur Shamer aspire à un repos bien gagné. — J'aurais bien voulu mourir à mon poste, disait-il, récemment, mais je ne veux pas faire attendre les plus jeunes que moi... Sorcellerie.

C'est une mode nouvelle qui se répand de jour en jour avec une rapidité singulière, mais dont on ne sait pas si elle vient d'un médecin ou d'un orfèvre. Il y a quelques mois déjà, un savant

BENITO MUSSOLINI

L'attitude à Londres du délégué de Mussolini a ramené l'attention sur le Dictateur. Que veut-il ? Ou va-t-il ? Notre confrère, Pierre Dominique, publie sur ce sujet un remarquable article dans « la Voix ». En voici les principaux passages :

Mussolini était donc en Suisse, émigré, regardé de travers par les bourgeois helvétiques, pourchassé par la police. Il revint en Italie, mais pour faire la révolution. Première occasion : l'expédition de Lybie. Il écrit des articles antimilitaristes d'une violence extrême et pousse à la désertion. A ce moment-là, Mussolini est quelque chose non comme M. Blum, mais comme notre Gustave Hervé au temps de sa fleur. Il manifeste, descend dans la rue, appelle à grands cris la République, hurle après le roi — celui qui règne aujourd'hui — et qu'il appelle drôlement monsieur Savoie. Il propose non seulement de le renverser, mais de l'étriper proprement. Il aurait eu affaire à un gouvernement comme le sien qu'il n'aurait pas crié et manifesté vingt-quatre heures de plus.

Un peu plus tard, Mussolini, qui est toujours socialiste et bien moins marxiste que révolutionnaire, qui veut la révolution, le chambardement et ne se soucie pas d'autre chose, se signale lors de la semaine sanglante de Bologne en juin 1914. Grèves, batailles avec la troupe.

Et puis voilà la guerre. Chez nous, la grande voix de Jaurès tout à coup s'éteint, dans l'instant même où commence ce terrible piétinement de milliers d'hommes en marche dont le bruit poursuivra l'Europe durant des années. La réaction de Mussolini est neutraliste comme celle de la plupart des socialistes en pays neutre. Mais son neutralisme est agressif. Et l'on ne remarque pas que le souci de l'Italie y tiennne une grande place. Il s'agit pour lui, moins de servir son pays ou la cause internationale de la paix que de polémique et d'accabler ses adversaires. Toute la question est là, il cherche des ennemis. Ce n'est encore qu'un centurion, mais qui rêve déjà d'être César.

Un beau jour, après un voyage de Caehin en Italie, Mussolini se fera interventionniste. Journaliste dans l'âme, ardent, violent, ne craignant rien, il est hors de doute que la recrue sera bonne pour les alliés. Mais bousculera-t-il si vite son programme ? La France est pressée. Les cas délicats. D'un jour à l'autre, Benito Mussolini change son fusil d'épaule, et le *Popolo d'Italia* commence une campagne enragée contre ses anciens amis.

J'entends bien qu'il est permis de changer d'avis. Mais il y a un certain cynisme à le faire si vite. L'homme est cynique. Il réussira.

Bref, Mussolini, après avoir aboyé contre la guerre, aboie pour elle, à pleine gorge. Mais quand la guerre éclate, où le trouve-t-on ? Notez qu'il a alors trente-deux ans. A l'arrière, tout bonnement. Il n'ira au front, au vrai front, que fin de l'année 1916 et pour quatre mois. Un accident (éclatement à l'arrière d'un canon de tranchée) l'enverra à l'hôpital, et voilà une fin de carrière militaire. Car,

Et comme, d'autre part, on reproche un peu à M. Chéron, pour satisfaisant précisément à ce besoin d'économie qu'il tient de sa race, d'avoir saigné à blanc le contribuable français, un sénateur qui aperçut l'autre jour le sympathique représentant du Calvados discutant dans les couloirs avec les deux ministres des Finances, dit doucement à son voisin :

— Le Saigneur entre les deux larrons.

Publicité.

Les dégrèvements nouveaux apportés par le Gouvernement portent sur un milliard 482 millions.

Il fallait voir M. Henry Chéron au Sénat se démenner comme un beau diable.

— Vous avez vu, disait le sénateur du Calvados plein d'une sainte fureur, vous avez vu le plat qu'« ils » font avec leur milliard et demi... Mais moi, l'an dernier j'ai effectué 2 milliards 700 millions de dégrèvements... et on m'a renversé...

Et mélancoliquement, l'ancien ministre des Finances murmure :

— Ah ! si j'avais su faire ma publicité !...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

BENITO MUSSOLINI

(suite de l'article de première page)

On sait aussi comment depuis il gouverna. Le pauvre «consieur Savoie réduit à rien, on eut 400.000 fascistes pour tenir l'Italie, dont la moitié faisait partie d'une milice nationale armée jusqu'aux dents. Le corps classique des préteurs. Renforçant 70.000 carabinieri, ces carabinieri volontaires commencèrent d'assommer, de tuer, de piller. Sous le haut commandement de «ras», espèce de procureurs qui ont plein pouvoir sur un département ou sur une ville, ils tiennent depuis huit ans l'Italie sous la botte. Frontières fermées, toute émigration défendue, toute presse abolie, sauf les journaux fascistes qui sont commandés de service pour telle ou telle campagne. Avec cela bien entendu, on meurt de faim dans la péninsule, mais Mussolini n'en est pas à ce détail. Il est le maître. Personne pour faire front. Ceux qui ont essayé : Matteotti, Amendola, les a tués. Benedetto Croce a eu sa bibliothèque jetée par les fenêtres. Turati, Savemini, vingt autres sont en exil, souvent après s'être enfuis de bagues de Lipari et d'ailleurs. Les autres vivent comme ils peuvent sous un régime qui n'est que notre Second Empire renforcé.

Seulement, ne pouvant donner ni travail, ni pain, ni liberté bien entendu, à son peuple, le Duce entend au moins, le nourrir de la viande creuse de la gloire. Et c'est pourquoi il jette la moitié de son budget de 18 milliards de lires en croiseurs et en canons. Qu'au moins on puisse jeter un jour aux 42 millions de pauvres bougres la Savoie, Nice, la Corse, la Tunisie. D'où les menaces... les campagnes annexionnistes, les réceptions solennelles de fascistes hongrois ou de Casques d'Acier, les entêtements de M. Grapin à Londres.

— La parité, la parité navale à tout prix...
— Et pourquoi ?
— Ne comprenez-vous pas qu'il faut que «sa» guerre soit victorieuse ?

Et en effet, il n'a personnellement pas d'autre moyen de se tirer d'affaire. Le Second Empire aussi n'avait que ce moyen-là. «Ma guerre», disait aussi l'impératrice, au début d'août 1870. Cinq semaines plus tard, elle se savait protégée par son dentiste américain. Mais l'exemple ne servira pas. Mussolini est d'ailleurs à l'heure actuelle dans un de ces états d'esprit qu'on dit «désespérés». On peut dire sans espoir. Alors, les hommes comme lui, énergiques et audacieux, deviennent furieux et sautent à la gorge de la mort. Quand le fascisme craquera, croyons qu'il essaiera de s'en tirer par une manœuvre désespérée.

L'entêtement de M. Grandi est caractéristique.

Et le silence de Mussolini ne nous dit rien de bon.

«César de carnaval», a dit un jour de lui Paul-Boncour. Eh oui, mais parmi les députés de dynamite qui couvrent encore l'Europe, notre carnaval persistant veut que ce Romagnol déguisé en César se promène une torche à la main.

M. de Kerguezec, à la tribune du Sénat, vient de parler d'une Corse sans défense. Il n'a parlé, j'imagine, que pour alerter les Français. Les menaces se multiplient : menaces à nos frontières, vastes concentrations aériennes, mise au point d'une flotte rapide destinée à couper nos communications avec l'Afrique du Nord. Mussolini veut la guerre et la prépare résolument.

«L'homme qui assassinera», ai-je dit un jour de lui. Je répète le mot. Et j'ajoute qu'il a déjà l'arme à la main.

PIERRE DOMINIQUE.

LES ANCIENS COMBATTANTS non pensionnés

Les Anciens Combattants non pensionnés tiendront prochainement leur Congrès annuel à Saint-Omer. Pour préparer celui-ci, qui doit avoir une grande importance le bureau de la Fédération Nationale a tenu à Cahors une réunion qui a eu lieu samedi dans la salle du Conseil municipal.

Elle était présidée par M. Pédelmas, président de la Fédération. Elle rassemble les délégués des 20 départements suivants sur les 37 qui ont adhéré au groupement fédératif.

Ariège, Bouches-du-Rhône, Calvados, Cantal, Corrèze, Dordogne, Haute-Garonne, Hérault, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Manche, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme, Tarn-et-Garonne, Var et Vienne.

S'étaient fait excuser les départements d'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de la Meurthe-et-Moselle.

La séance du Comité Fédéral a commencé samedi à 2 heures. Dirigée avec beaucoup de tact et de cordiale autorité par M. Pédelmas, elle a examiné et résolu les questions suivantes :

1. Etude d'une doctrine d'ensemble. 2. Propagande. — 3. Mise au point des revendications. — 4. Préparation du prochain Congrès.

Cet ordre du jour ne put pas être épuisé au cours d'une séance et pour venir à bout, les membres du Bureau Fédéral se sont réunis une seconde fois pendant la soirée. Ils ne se séparèrent qu'après avoir mis au point les revendications qui seront soumises et sanctionnées par le prochain Congrès.

Ecoles nationales d'arts et métiers

Le Lot est compris dans la transcription de recrutement de l'Ecole nationale d'arts et métiers de Clunij.

Le centre d'examen pour les épreuves écrites et graphiques à cette école, pour les candidats du Lot, est Montauban.

Pour les Sinistrés

Troisième liste de souscription en faveur des sinistrés du Midi

MM.	
Avenir Olympique Lalbenquois.	90
Henri Virehen, industriel à Puy-l'Evêque et personnel de l'Usine.	2.000
Syndicat agricole et viticole de Saint-Géry.	100
Amicale des Tarn-et-Garonnais à Cahors.	965
Rességuier, Café Tivoli.	50
Docteur Matza, à St-Michel-de-Bannières.	2.000
Une quête au Palais des Fêtes de Cahors.	620
Bouzon.	10
Petit, à Gigonzac.	20
Marmise, Imprimeur.	30
Albert Buzack.	20
Mme Fabre.	10
Lagarigue.	10
Malbec.	100
Mlle Thérèse Garrigou.	20
Mme L.	50
Teyssède.	25
Chanoine Viguié.	20
Bonnefous.	20
Mouran.	10
Dosé Salamé.	10
Prunieras.	100
Combrousse Emile.	30
Roques.	5
Gras.	10
Mlle Thérèse Garrigou.	20
Mme L.	50
Bulit.	30
Delrieu.	5
Verdier, coiffeur.	10
Gilet, confecteur.	10
Le Roy des Barres, Légion d'Honneur, St-Denis.	100
Pechel.	100
Merle.	20
Gallié.	20
Dubert.	20
Delfau, Parfumerie.	20
Mme Antoinette Maratuech.	100
Mlle Sahut.	20
Anonyme.	20
de Meynard.	25
Mlle Peindarie.	10
Delsaud, Libraire.	50
Veuve Talou.	20
Pristy.	4
Boudergue.	20
Robert.	5
Canac.	10
Laparra.	20
Poncuquet.	20
Amat.	10
Franqueville.	30
A. Franqueville.	10
Malapreyre.	28
Gallié.	2
Roubaux.	10
Fournié.	100
Balme.	10
Martin.	20
Chassagnès.	5
Lamoureux.	40
Célaré.	20
Mazelie.	50
Dou.	100
Dacteur Delport.	120
Calmon.	10
Lac.	20
Conduché.	10
Dalayrac.	50
Croissant.	50
Calmettes.	50
Paubert.	20
Lacluze.	10
André Rivard.	10
Tremollières.	5
Soulayrés.	5
Abadie.	15
Albard.	1
Billa.	5
Héctor Lermusins.	30
Jacquetti.	10
Arnauud.	10
Billard.	10
Laboulaye.	5
Pouzeuges.	15
Calvet.	10
Palame.	50
Pons.	25
Mancoutti.	20
Iches.	100
Rougier.	50
Davian.	5
Pezet.	20
Rougier.	10
Mention.	10
Carrère.	10
Rasvaux.	10
Bousquet.	5
Lifiaud.	5
Anonyme.	10
Calvet.	10
Clary.	5
Héritier.	3
Pech.	10
Bouzon.	10
Anglade.	50
Tirrieu.	2
Contival.	5
Bro.	100
Anglès.	100
Pradel.	10
Barreau.	10
Rougié, chauffeur.	20
Vaysse.	5
Chabals.	10
Brabant.	5
Chabals.	10
Mlle Bardyère.	100
Triadou.	10
Imbert.	10
Aubertin.	20
Lucy.	50
Tourriol.	10
Milheux.	10
Fabre.	2
Conaillac.	10
Vingès.	20
Barvon.	10
Panourz.	2
Ducet.	5
Croizé.	5
Barrières.	10
Gibergues.	20
Bouzon.	20
Capelle.	5
Dufour.	10
Jardel.	1
Anonyme.	5
Dessaignes.	50
Alazard.	15
Verdier Louis.	20
Jarry.	2
Denays.	10
Delcombel.	10
Fayret.	50
Lestandi.	10
Libert.	5
Dreulle.	100
Labro.	100
Paulus.	20
Anonyme.	100
Meyrat.	5
Marconnié.	5
Rouquet.	10
Tournié.	10
Davidovatz.	40
Pradel.	10
Dumas.	15
Faivre.	10
Savy.	10
Lestel.	2
François.	2
Pouget.	5
Estradel.	5
Pourcher.	5

Guy.	4
Mercie.	10
Molle.	20
Coudere.	25
Laborie.	20
Ferdinand Gagnayre.	100
Bazet.	60
Mas.	5
Vaysse.	10
Boudou.	5
Cambar.	100
Vialole.	10
Médal.	5
Couquel.	5
Barascou.	20
Quival.	5
Condemnal.	20
Passols.	10
Anonyme.	5
Anonyme.	5
Fargellos.	1 50
Estradel.	30
Rouget.	20
Capsal.	10
Boisset.	5
Chastanet.	50
Rouquet.	10
Magné.	10
Charrières.	3 50
Drelizgard.	5
Baret.	5
Soubirous.	10
Montaudier.	2
Persyn.	5
Rouquet.	5
Bousquet.	1 50
Vincent.	10
Duverger.	150
Dablanc.	20
Rangon.	20
Delrieu.	10
Girma.	5
Franchini.	1
Lescalle.	0 75
Gineste.	20
Conchon.	15
Dols.	10
Garrigues.	10
Feyt.	50
Chastagnières.	10
Bris.	20
Caussanel.	2
Tardieu.	5
Bonnet.	10
Rangon.	20
Delieu.	3
Cabane.	5
de Burs.	20
Clavères.	10
Delmas.	20
Dissès.	5
Sor.	50
Soulié.	10
Albouis.	10
Dissès.	20
Marmiesse.	5
Rigal.	10
Vaysse.	5
Ressaignes.	5
Grail.	5
Séval.	10
Touye.	10
Coudere.	5
Castilla.	10
Martou.	10
Rességuier.	5
Henry.	20
Anonyme.	1
Pélaprat.	10
Taurand.	10
Faure.	10
Anonyme.	5
Lagrange.	20
Coudere.	20
Vidal.	5
Bouffie.	20
Soutaoul.	10
Pradaud Antoine.	50
Kannengieser.	50
Anonyme.	5
Malique Paulin (Chaumière).	10
Malique Jean.	20
Lambou.	10
Lury.	10
Lancou.	50
Veuve Cassan.	10
Cosse.	40
Delmas.	10
Frey.	50
Shemoll.	20
Picard.	20
Frauciel.	20
Pouchet.	5
Veuve Morian.	50
Pignac.	30
Veuve Louradour.	20
Monsarant.	5
Breton.	100
Segeral.	20
Longuet.	20
Trun.	5
Lurgie.	25
Murat.	40
Coudere.	5
Barascou.	10
Carré.	10
Colas.	50
Sézat.	10
Roques.	10
Firni.	5
Henry.	5
Mollhac.	4
Salles.	10
Grégoire.	50
Arnauud.	10
Guitard.	10
Baillès.	10
Abel Malique.	18
Vilas.	30
Mme Vinel.	5
Clary.	10
Auber.	50
Total.	12.102 35
Total des précéd. listes.	55.143 65
Total des 3 prem. listes.	67.246

Pour les inondés

Le ministère des postes, télégraphes, téléphones, communique la note suivante :

« Afin de faciliter la collecte des souscriptions en faveur des victimes des inondations du Sud-Ouest, les guichets des bureaux de poste sont admis à recevoir les souscriptions.

« Les versements donneront lieu à la délivrance de récépissés qui seront exempts du droit de timbre.

Ils voulaient voler l'argent des sinistrés

Des cambrioleurs ont pénétré la nuit de samedi à dimanche dans l'hôtel de la chambre de commerce de Montauban où sont installés momentanément les différents services concernant les sinistrés. Après avoir bouleversé tous les papiers, les malfaiteurs ont dû se retirer sans avoir réussi à découvrir l'argent qui s'y trouvait.

Saint Didier, évêque de Cahors et le Vin des Côtes du Lot

Saint-Didier ou Saint-Géry, un des plus illustres et des plus saints évêques de l'Eglise gallicane, d'après l'historien du Quercy, Guillaume Lacoste, mourut en 656. Toute sa vie il pratiqua la pauvreté, vivant pour les pauvres et, dans son testament, en date de 655, il déclare à son Eglise « qu'il n'a pas touché à son trésor et qu'il lui laisse tel qu'il l'a trouvé en montant sur le siège épiscopal ».

Mais Saint-Didier n'en était pas moins un excellent administrateur de son diocèse et, par lui, nous savons que la dime était une source abondante de revenus. Un jour, Saint-Didier demanda à un vigneron de Rastaciago (Rostassac) combien d'amphores de vin il donnerait cette année pour le service de l'Eglise. « Plus de cent », répondit celui-ci, ce qui revient à peu près à quinze de nos barriques. C'était, allez-vous dire, un riche propriétaire et la dime imposée lui importait peu. « Mais vous qui êtes pauvre », ajouta l'évêque, vous avez donc mille amphores de vins — Oui, répondit le paysan. « Il me semble entendre Virgile dire bien haut aux agriculteurs :

On fortunatos nimium, sua si bona norit agricolas.

« Didier bénit alors le Seigneur qui accordait aux fidèles de son diocèse de si abondantes récoltes et fit au paysan de Rostassac la remise de sa dime. « Ce simple détail nous permet de nous imaginer quel devait être le revenu des vrais propriétaires.

Aussi l'évêque de Cahors, qui n'avait pas attendu les prohibitions américaines actuelles pour adopter le régime sec, tenait-il à faire connaître à ses confrères, même éloignés, le bouquet et la saveur du Vieux Cahors.

Ce vin avait, à cette époque, une telle renommée qu'il rivalisait avec le Falerne et nous verrons pourquoi. Une lettre que Saint-Paul, évêque de Verdun, écrivit à son ami Didier nous en donne la preuve tangible. Saint-Paul avait exprimé le désir de goûter le nectar ou l'ambré du Lot et avait demandé une amphore et, à l'envoi reçu, il répondit par les remerciements suivants : « La bénédiction de votre largesse a surabondé, car, tandis que je ne vous avais demandé qu'une amphore de Falerne vous m'avez fait passer 10 grands vases ou, pour me servir du terme vulgaire, dix tonnes de ce délicieux vin. »

Voilà donc les crus du Lot lancés ! grâce à qui ? à l'évêque et, à cette époque lointaine les communications étaient difficiles et lentes.

Pourquoi le Vieux Cahors était-il et peut-être encore être comparé au vin italien de Falerne ? Pour répondre à cette question, quelques mots d'histoire. Domitien, empereur romain, et régnant en Gaule, n'aimait pas le vin et proscrivait tout ce qui ne lui convenait pas. Sur son ordre, toutes les vignes furent arrachées. Mais, quand Probus, lui succéda, vers l'an 230 à 250, les paysans obtinrent l'autorisation de replanter la vigne et les Quercynois s'empressèrent de faire venir d'Italie les espèces de plants les plus analogues à leur sol et parmi elles, l'aminée dont parle Virgile dans ses Georgiques ou pied de perdrix, connu dans les traités sur la culture de la vigne sous le nom de plant de Cahors : *lou muscatel*.

Ce vin est un des vins français qui a le plus de force et de liqueur. Virgile avait caractérisé les vins de l'aminée *firmissima* et le Père Vernière les appela *fortia vina cadurci*.

Savourez le vin cadurcien, italien d'origine, mais attention, car il fait bégayer le buveur. — *Vincturamque linguam.* Ant. CHÉRY.

Distribution d'énergie électrique

La Commission départementale du Lot a donné un avis favorable à la constitution d'un Syndicat pour l'étude de la construction d'un réseau de distribution d'énergie électrique dans les communes suivantes qui ont fait, au surplus, appel au concours du génie rural.

Communes de Limogne, Laramière, Vidailac, Beauregard, Saillac, Varaires, Concois, Lugagnac, St-Martin-le-Redon, Montcabrier, Duravel, Puy-l'Evêque, Floressas, Grézels, Praysac.

Jury du Lot

Le nombre des jurés appelés à siéger aux sessions de la Cour d'assises du Lot, est ainsi fixé dans le Lot.

Arrondissement de Cahors 154 ; arrondissement de Figeac, 135 ; arrondissement de Gourdon, 111.

HEUREUX SONT CEUX qui visitent

Mandelli

pendant sa semaine d'Exposition seuls ils bénéficient davantage comme la Ménagère complète avec couverts table 84 grs. garantis à 335 fr. net. en écrin galvane

PHONOS RADIO-QUERCY

3, rue du Portail-Alban

CAHORS

LES AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY

CONFÉRENCE ST-AULAIRE

Nous sommes un peu en retard pour parler de la magnifique Conférence donnée par M. de Saint-Aulaire sous les auspices des Amis du Beau Vieux Quercy. Mais il semble à ses auditeurs qu'ils viennent de l'entendre tant elle a laissé dans leur esprit un souvenir si vif et une si profonde impression.

L'éminent conférencier parlait du romantisme dans la diplomatie de 1830. Comme l'un des traits caractéristiques du romantisme est la prédominance de la sensibilité, n'est-il pas naturel qu'il se soit superposé à elle dans la diplomatie de ce temps laquelle se faisait beaucoup par les salons où règne l'influence de la femme — être d'amour et de sensibilité ? Et c'est l'occasion, par M. de Saint-Aulaire, de faire devant nous une éblouissante peinture des principaux « salons » de cette prestigieuse époque. Et l'auditoire assiste avec enchantement au défilé de ces radieuses figures : la princesse Belgiojoso, Caroline Murat, la duchesse d'Abrantès, la princesse de Liéven, Pauline de Beaumont, Madame Récamier, la divine Juliette... célèbres par leur esprit autant que par leur beauté.

M. de Saint-Aulaire montre comment elles furent parfois les inspiratrices, parfois les instruments des trois célèbres diplomates du temps : Metternich, Chateaubriand et Talleyrand. De chacune de ces trois grandes vedettes de la scène diplomatique, M. de Saint-Aulaire trace ensuite un portrait prodigieusement intéressant parce qu'il nous montre du personnage, non pas les dehors pompeux et solennels, mais les dessous psychologiques et les ressorts cachés.

Un auditoire nombreux et choisi a suivi cette Conférence avec un intérêt et une attention passionnés.

Ecouter M. de Saint-Aulaire est un régal oratoire. C'est une joie de l'esprit que de suivre le développement de cette pensée qui rayonne et scintille. Il est à coup sûr le plus délicieux causeur que nous ayons entendu. Mais ne vous trompez pas sur le sens de cette expression qui n'est pas le dimotif d'« orateur ». Car il y a, dans la causerie de M. de Saint-Aulaire, plus de substance et d'idées qu'il n'en faut pour nourrir la plus haute élucation.

Les auditeurs ravis, lui ont manifesté leur sentiment autant par leur attention pendant qu'il parlait que par leurs applaudissements après sa superbe péroraison. Nous sommes leur interprètes en exprimant aux Amis du Beau Vieux Quercy les vifs remerciements du public d'élite qui suit leurs réunions d'une si belle et si rare qualité intellectuelle !

Comité du Monument aux morts

Le Comité du Monument aux Morts, ému des informations parues dans plusieurs organes de la presse locale et régionale, concernant les travaux du Comité, surpris de l'interprétation donnée aux démarches et conversations entreprises à la suite du Concours du 27 février dernier, tient à en préciser le sens et la portée :

Le jury du concours ayant classé premier le projet présenté par M. Mompert, sculpteur à Salviac et aucun des projets classés n'ayant été de la convenance de M. Henri Martin, qui n'avait pu assister à la délibération du jury, une entente a été recherchée entre le maître et l'auteur du projet primé.

Les choses en sont là. Le Comité, en dehors des communications officielles qu'il transmettra à la presse dès qu'une solution sera intervenue, met en garde la population contre les informations prématurément publiées.

Le Comité.

Justice de paix

M. Triadou, notaire à Cahors, est nommé suppléant du juge de paix du canton sud de Cahors, en remplacement de M. Dablanc, qui a été nommé juge de paix à Lauzès et St-Géry.

Chronique des Théâtres

« La Marraine de Charley » Rappels que c'est le 18 avril que sera donné, au Théâtre, par la célèbre troupe Duvernont, la Marraine de Charley, et qui plus est, cette pièce sera jouée avec Duvernont, l'irrésistible comique, ce qui veut dire pour ceux qui connaissent ce remarquable artiste, qu'on rira à outrance. Voici entr'autres un compte rendu élogieux du « Journal » : « Voici au moins une vraie comédie gaie qui fait rire ! Que demander de plus. Ceci à moi au moins une idée originale ! Sur l'irrésistible drôlerie de la situation, les quiproquos à l'infini... on est étourdi ! Mais quand on écoute cette pièce elle va vite au but et comme elle ne torture pas l'esprit, elle fait rire de bon cœur. La salle mourait de rire et ce n'est pas un vain mot et chose rare cette pièce peut être vue par tout le monde.

AVIS

M. BOUYSSOU, Horloger-Bijoutier, prévient sa nombreuse clientèle que, pendant le temps que durera la réparation de ses magasins, ces derniers sont transférés rue Marchal-Joffre, à côté du Bureau de Tabacs

Naissance
Nous apprenons avec plaisir que M. Desprats, le négociant en vins, bien connu de notre ville, vient d'être l'heureux papa d'une belle fille.
Tous nos compliments à M. Desprats, et au grand-papa M. Albouys, le sympathique ingénieur en chef du Lot, et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

La police des routes
Cette fois, c'est un cycliste qui s'est fait prendre.
Dimanche soir, Camille C., de Larroque-des-Arcs, rentrait chez lui à bicyclette, lorsque les gendarmes l'invitèrent à descendre de vélo pour lui demander pourquoi la lanterne n'était pas allumée.

Camille répondit qu'il ne croyait pas rentrer si tard chez lui.
Mais ses explications furent sans effet : les gendarmes lui dressèrent procès-verbal.

Battues aux sangliers
Les chasseurs du « Réveil de Rouquayral » traquaient le sanglier, dimanche, dans les environs de Cabrerets.

Trois solitaires sortirent des fourrés. Mais tous les trois échappèrent aux balles des chasseurs.

Ce n'est que partie remise, n'est-ce pas ?
Mais que diront les chasseurs équipés qui ont raté les « cinglars », de cette promesse accomplie par M. Laval de Floirac.

M. Laval, était occupé aux travaux des champs lorsqu'il constata que ses chiens étaient en chasse.

Il fut surpris de voir sortir un sanglier d'un fourré.

Que fit M. Laval ? Armé du taillabuisson dont il se servait pour l'élagage d'une haie, il poursuivit le sanglier et l'assomma à coups de cet outil. La bête pesait 35 kilos.

Hein ! qu'en pensent les chasseurs du « Réveil de Rouquayral » ?

Vol de bicyclette
Un propriétaire de Flaugnac, M. Elie Calvet, avait laissé sa bicyclette devant la porte d'un immeuble.

Quand il voulut la reprendre, il ne la trouva plus.

Un passant, peu scrupuleux, l'avait prise.

Est-ce un vol ou une mauvaise plaisanterie ? Dans tous les cas, M. Calvet a porté plainte au Parquet qui a ordonné une enquête.

Noyé
Le Parquet a été informé qu'un propriétaire, nommé B..., de Cazac (canton de Figeac) s'est noyé dans les circonstances suivantes :

Il revenait de la foire de Capdenac et pour rentrer chez lui, il voulut traverser le Lot en barque.

L'embarcation chavira et B... tomba dans la rivière.

On tenta de lui porter secours ; mais les fortes eaux n'ont pas permis aux sauveteurs de se rendre à l'endroit où il était tombé.

Le corps, encore, n'a pas été retrouvé.

Contravention
Un brave propriétaire des environs d'Arcambal rentrait chez lui, vers 10 heures du soir, assis sur un tracteur attelé de deux chevaux.

La nuit n'était pas obscure et il avait estimé qu'il n'avait pas besoin d'allumer la lanterne.

Les gendarmes qu'il rencontra sur la route de Lalbenque estimèrent qu'il avait eu tort de ne pas l'allumer.

Ils lui dressèrent contravention. Une autrefois, il allumera la lanterne.

Procès-verbal
B... de Concots, marchand de fourrages, conduisit un camion automobile. Il allait à une allure modérée, et on ne pouvait pas le taxer de faire d'excès de vitesse.

Mais, c'était pendant la nuit, et il avait oublié d'allumer les phares.

Il eut la guigne de rencontrer les gendarmes qui lui firent observer qu'il était en contravention avec le Code de la Route.

Et B... dut s'incliner et accepter le procès-verbal qui lui fut infligé.

Foire du 12 Avril 1930
La foire du 12 avril n'a pas été importante. Voici les cours pratiqués.

Le Marché aux bœufs a été insignifiant ; moutons gras, 5,50 à 6 fr. 50, le kilo ; agneaux, 7 à 7 fr. 50 le kilo ; brebis d'élevage, de 350 à 450 fr. pièce.

Marché. — Poulets, de 8 à 10 fr. ; poules, de 6 à 6 fr. 50 ; lapins, 4 fr. le 1/2 kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine.

Halle. — Pommes de terre, 30 fr. les 50 kilos ; pommes de terre de semence, 50 fr. les 50 kilos ; maïs, 75 à 80 fr. l'hectolitre.

Le temps
Nous avons profité de quelques beaux jours de soleil. Hélas ! depuis dimanche, c'est fini.

La journée de dimanche fut froide et un vent vif n'a pas cessé de souffler.

Les promeneurs étaient rares sur le Boulevard, surtout, dans la soirée.

De fortes bourrasques s'abattirent sur la ville et, durant toute la nuit, ce fut une vive tempête.

La journée de lundi fut semblable à celle de dimanche.

Beaucoup de personnes regrettaient de n'avoir pas écouté le conseil du sage : « En avril, ne quitte pas un fil. »

Il fallut remettre tricots et pardessus.

Les Sports

Rugby. — Association sportive de la Bourse de Paris (R.) demande match dans la région pour Pâques. Indemnité de voyage. Ecrire de suite à M. Marcel Perruchon, 31, rue Beau-bourg, Paris.

A PUY-L'ÉVÈQUE
A propos du Match de finale. — C'est avec plaisir que nous avons lu dans le « Journal du Lot », du 9 courant la lettre de M. Poudjé, au sujet du Match de Puy-l'Évêque et de notre compte rendu.

Cela nous permet de pouvoir lui dire publiquement que nous n'avons jamais douté de sa compétence, pas plus que de son impartialité que nous savons au-dessus de toute critique.

Mais comme personne n'est infallible, même pas les meilleurs arbitres, nous maintenons notre réclamation pour le but contesté : 1° parce que le coup de sifflet a été donné quand le ballon a franchi les poteaux ; 2° parce que Bibi en position hors jeu ne gênait personne au moment où nos deux autres joueurs avaient la balle et marquaient le but ; 3° parce que les témoins compétents qui se trouvaient devant les buts ont affirmé qu'il était bon et 4° parce que le Secrétaire de la Fédération m'a dit à moi avoir vu le ballon sortir du cafoillage.

Or sur cafoillage devant les buts il n'y a pas hors-jeu. De même que par l'art. 6 des Règlements généraux, paragraphe 1, tout joueur en position hors-jeu ne commet pas une infraction à cet article tant que dans cette position il ne gêne pas l'adversaire et il ne prend pas part au jeu. Il ne doit être pénalisé que s'il avance vers un adversaire ou sur le ballon. Or, à ce moment-là, le joueur Bibi était par terre et Amoureux servi par Marlan rentra le but.

Ces explications données en toute bonne foi, sans rancune, et l'impartialité de M. Poudjé, absolument incontestée par nous tous, nous déclarons l'incident terminé. Mettons le tout sur le compte de la malchance tout simplement.

F. TALOU,
Cl. de Puy-l'Évêque.

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5, rue de Rivoli
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour

FLOIRAC
(Originaire du Lot)
Propriétaire

Téléphone
ARCHIVES 60-02

Hôtel recommandé par le
Journal du Lot

Arrondissement de Cahors
Arcambal

Concours des Bourses. — Parmi les heureux élus des nombreux candidats, nous relevons le nom du jeune Cassan Henri élève de notre école de garçons. Sincères félicitations.

Carnet de deuil. — Nous apprenons la mort de M. Bru Emile, chef cantonnier à Arcambal.

A peine âgé de soixante ans, M. Bru disparait après une carrière bien remplie.

Jusqu'au dernier moment on a pu le voir sillonner les routes sur sa moto, bravant les mauvais temps, pour accomplir son devoir.

Fonctionnaire intègre et aimé de ses subordonnés, tenu en haute estime par ses chefs, c'est une figure des plus sympathiques qui disparaît.

Sa mort ne laissera que des regrets à ceux qui avaient pu apprécier ses qualités de cœur.

Qu'il nous soit permis d'offrir à sa fille et à son gendre, notre ami Teulière Paul, cantonnier à Arcambal, nos plus sincères condoléances. — G. F.

Saux
L'heure d'été. — C'est depuis dimanche matin que l'heure d'été est mise en vigueur.

L'autobus allant du Boulv. à Puy-l'Évêque passe à 1 heure plus tôt à Saint-Matré et à Saux par rapport aux habitudes de nos campagnes. Le soir, il part de Puy-l'Évêque à 19 h. 40, heure d'été et arrive ici vers 20 h. 30. Les voyageurs venant de Cahors peuvent attendre le train qui part de ce lieu à 18 h. 35, de même que ceux venant d'Agen et arrivant à Puy-l'Évêque à 18 h. 47, trouveront la correspondance pour nos plateaux.

Notre école primaire a adopté aussi l'heure d'été. Nous savons que les parents des élèves ne sont pas contents de la modification car elle leur gêne dans leurs travaux et leurs habitudes. Mais : *dura lex sed lex*. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre tout pourrait bien aller.

Puy-l'Évêque
Football et A propos du Match de finale. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

Floressas
Electrification. — Dimanche 6 avril à 15 h. a eu lieu à la mairie de Puy-l'Évêque, sous la présidence de M. le D^r Rouma, le dévoué conseiller général, une réunion des délégués des municipalités au conseil syndical intercommunal d'électrification.

Étaient représentées les communes de Puy-l'Évêque, Prayssac, Floressas, Grézels, Montcabrier, Duravel. Les dé-

légués de St-Martin-le-Redon étaient absents.

M. le Président fait connaître à l'Assemblée les conversations qu'il a eues à Cahors le 3 avril avec MM. Ferron, Ingénieur en chef du Génie Rural à Bordeaux, Michotte, Directeur de Compagnie du Bourbonnais et M. le Préfet.

Les tarifs de l'électricité dans les écarts non électrifiés, seront les mêmes que pour la partie de la commune déjà électrifiée. Il ne saurait y avoir 2 contrats différents dans la même commune. Ce tarif sera le même dans toutes les communes du département qui sont à électrifier ; de même que les tarifs d'installation des lignes.

La Compagnie du Bourbonnais donnera un éclairage moderne, sans à-coups et sans interruption.

Les délégués sollicités par le président de donner leur avis de principe sur l'acceptation de cette uniformité, le donnent à l'unanimité.

Les chiffres leur seront communiqués lors d'une réunion qui aura lieu prochainement à Cahors ; ce jour-là, ils pourront les accepter ou les refuser.

Le bureau du conseil syndical est ensuite composé de la manière suivante à l'unanimité :

Président : M. Bruguatières, maire de Floressas ; Vice-président : M. Rougier, conseiller municipal de Duravel ; secrétaire : M. L. David, instituteur à Floressas.

Les fonctions de trésorier seront remplies aux termes des règlements en vigueur par M. le Percepteur de Puy-l'Évêque.

La séance est levée à seize heures et demie.

St-Martin-de-Vers
Succès scolaire. — C'est avec plaisir que nous avons appris le beau succès obtenu par le jeune Marty, de l'école publique de St-Martin-de-Vers.

Le jeune Marty a été reçu, dans un bon rang, au concours de bourses.

Nos félicitations au lauréat et à la dévouée institutrice de notre école mixte.

Aussi bien, dimanche matin, M. Garrigou, notre maire et sénateur, a bien voulu lui-même leur adresser ses félicitations.

Arrondissement de Gourdon
Le Vigan

Accident de la route. — Dimanche dernier, vers 5 heures du soir, le jeune Dégat plâtrier à Payrac, rentrait chez lui sur une moto, portant sur le siège arrière son oncle du même nom et du même lieu. En passant sur le pont Gourdonnais, ils croisèrent une automobile conduite par un représentant de la Ruche méridionale à Agen. Le passage étant très étroit à cet endroit les 2 véhicules se heurtèrent tant et si bien que l'oncle Dégat eut une jambe brisée. L'auto démolit en outre 2 ou 3 mètres du parapet du pont et il s'en fallut de très peu qu'elle ne roulât dans le ruisseau.

Des secours arrivèrent bientôt de Gourdon et la victime fut transportée à son domicile par M. Malgouyart, négociant dans cette ville.

La gendarmerie prévenue, procéda sur le champ à l'enquête d'usage.

Nous adressons nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement à la malheureuse victime. A noter que les dégâts matériels furent presque insignifiants.

Incendie de moto. — Toujours dimanche dernier, vers 10 heures du soir, cette fois, M. Portal, maçon, de la commune de St-Projet, a brûlé sa moto en prenant de l'essence au réservoir de M. Priunères, négociant.

Il avait imprudemment omis d'éteindre son phare pendant le remplissage. Le véhicule a été mis hors d'usage, mais il n'y a pas eu, heureusement, d'accident de personnes.

Salvicio
Nos compatriotes. — Notre jeune compatriote, M. Ernest Delmon, fils du sympathique marchand-fermier de notre ville la représentation de « Paris-Montmartre », donnée par la tournée Gilles (4^e année) avec une troupe de tout premier ordre. Spectacle original, plein d'entrain, spirituel, émaillé de situations d'un comique tout naturel et couronné par tout un ensemble de tableaux somptueux où le luxe des décors et la richesse des costumes donnent une note agréable aux yeux. Et puis, il y a surtout l'étrange Paule Dorian, inoubliable après l'avis entendue, et le fantaisiste Gilles, les deux sympathiques chanteurs qui nous arrivent avec un bagage complet de nouveautés qui sont des succès. La note comique n'a pas été négligée et les comiques Bérias, Darcourt et Sime s'en donnent à cœur joie au cours de « Paris-Montmartre », avec la divette Vona Dona, Y. Deslandes et, enfin, les ravissantes « Fanny-Girls », gracieuses et expertes danseuses. On peut retenir ses places à l'avance.

Etat civil du 4 au 11 avril 1930. — Naissances : Sounillac Emile-Jean ; Lapierre Jacques-Edmond ; Pagès Yvette-Emilie.

Trouville. — M. Barrière de Fons, de passage à Figeac a trouvé jeudi dernier sur le Boulevard Wilson une montre de dame à bracelet et il s'est empressé d'en faire la déclaration au Commissariat de police.

Espédaillac
Affectation des conscrits. — Les conscrits de la classe 1929 ont reçu l'affectation suivante :

Cancé Eloi, Carbonnié Albert et Larnaudie Paul, au 141^e régiment d'Infanterie, à Marseille ; Gratiès Raymond, au 14^e régiment d'Infanterie, à Toulouse, et Rougier Louis, au 16^e régiment d'Artillerie, à Issoire.

Marcilhac
Foire du 12 avril. — La foire de Marcilhac a eu son importance habituelle. Voici quelques cours pratiqués sur nos forails :

Bœufs de travail, de 6.000 à 7.800 fr. ; bœufs moyens, de 4.000 à 6.000 fr. ; vaches, de 4.000 à 6.000 fr.

le tout la paire ; brebis, avec couple, de 300 à 380 fr. ; brebis d'élevage, de 170 à 200 fr. ; agneaux, de 180 à 220 fr. la pièce ; poules, 5 fr. 50 la livre ; œufs, 4 fr. la douzaine.

St-Céré
Succès scolaire (Ecole de garçons). — Sont définitivement admis à l'examen des Bourses (1^{re} série) : Gratiès René ; (2^e série) : Arlet Célestin, Camet Gaston, Faye Marius, Glédine Marcel, Lestrade Gabriel.

Ecole de filles. — (1^{re} série) : Mlles Lafeuille, Hermal ; (2^e série) : Ayguesparces, Lescure.

Toutes nos félicitations.

Mayrinac-Lentour
Conférence agricole. — Mercredi soir, 9 avril, à 7 h., M. Laparra, ingénieur agronome, est venu faire une conférence dans notre localité sur l'emploi de la potasse d'Alsace. Après la visite du Camion exposition, c'est devant une salle comble que le distingué conférencier a traité son sujet. Après avoir montré la nécessité des engrais chimiques comme compléments du fumier, il a passé en revue les principaux d'entre eux en insistant particulièrement sur les sels de potasse d'Alsace, peu employés encore dans notre région.

Sa conférence, très documentée et vivement intéressée nos agriculteurs. Elle a été suivie de projections cinématographiques : un film montrant l'extraction et les divers traitements des sels de potasse en Alsace a été suivi de deux autres films humoristiques aussi amusants qu'instructifs. Nous sommes heureux de remercier M. Laparra de ses judicieux conseils qui seront certainement suivis.

Arrondissement de Gourdon
Accident de la route. — Dimanche dernier, vers 5 heures du soir, le jeune Dégat plâtrier à Payrac, rentrait chez lui sur une moto, portant sur le siège arrière son oncle du même nom et du même lieu. En passant sur le pont Gourdonnais, ils croisèrent une automobile conduite par un représentant de la Ruche méridionale à Agen. Le passage étant très étroit à cet endroit les 2 véhicules se heurtèrent tant et si bien que l'oncle Dégat eut une jambe brisée. L'auto démolit en outre 2 ou 3 mètres du parapet du pont et il s'en fallut de très peu qu'elle ne roulât dans le ruisseau.

Des secours arrivèrent bientôt de Gourdon et la victime fut transportée à son domicile par M. Malgouyart, négociant dans cette ville.

La gendarmerie prévenue, procéda sur le champ à l'enquête d'usage.

Nous adressons nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement à la malheureuse victime. A noter que les dégâts matériels furent presque insignifiants.

Incendie de moto. — Toujours dimanche dernier, vers 10 heures du soir, cette fois, M. Portal, maçon, de la commune de St-Projet, a brûlé sa moto en prenant de l'essence au réservoir de M. Priunères, négociant.

Il avait imprudemment omis d'éteindre son phare pendant le remplissage. Le véhicule a été mis hors d'usage, mais il n'y a pas eu, heureusement, d'accident de personnes.

Salvicio
Nos compatriotes. — Notre jeune compatriote, M. Ernest Delmon, fils du sympathique marchand-fermier de notre ville la représentation de « Paris-Montmartre », donnée par la tournée Gilles (4^e année) avec une troupe de tout premier ordre. Spectacle original, plein d'entrain, spirituel, émaillé de situations d'un comique tout naturel et couronné par tout un ensemble de tableaux somptueux où le luxe des décors et la richesse des costumes donnent une note agréable aux yeux. Et puis, il y a surtout l'étrange Paule Dorian, inoubliable après l'avis entendue, et le fantaisiste Gilles, les deux sympathiques chanteurs qui nous arrivent avec un bagage complet de nouveautés qui sont des succès. La note comique n'a pas été négligée et les comiques Bérias, Darcourt et Sime s'en donnent à cœur joie au cours de « Paris-Montmartre », avec la divette Vona Dona, Y. Deslandes et, enfin, les ravissantes « Fanny-Girls », gracieuses et expertes danseuses. On peut retenir ses places à l'avance.

Etat civil du 4 au 11 avril 1930. — Naissances : Sounillac Emile-Jean ; Lapierre Jacques-Edmond ; Pagès Yvette-Emilie.

Trouville. — M. Barrière de Fons, de passage à Figeac a trouvé jeudi dernier sur le Boulevard Wilson une montre de dame à bracelet et il s'est empressé d'en faire la déclaration au Commissariat de police.

Espédaillac
Affectation des conscrits. — Les conscrits de la classe 1929 ont reçu l'affectation suivante :

Cancé Eloi, Carbonnié Albert et Larnaudie Paul, au 141^e régiment d'Infanterie, à Marseille ; Gratiès Raymond, au 14^e régiment d'Infanterie, à Toulouse, et Rougier Louis, au 16^e régiment d'Artillerie, à Issoire.

Marcilhac
Foire du 12 avril. — La foire de Marcilhac a eu son importance habituelle. Voici quelques cours pratiqués sur nos forails :

Bœufs de travail, de 6.000 à 7.800 fr. ; bœufs moyens, de 4.000 à 6.000 fr. ; vaches, de 4.000 à 6.000 fr.

Renseignements

RÉPONSE A UNE PÉTITION
Le taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires aux ventes d'automobiles destinées au service de la poste rurale.

MM. Loubet, sénateur, et de Monsie, député, viennent de recevoir la lettre suivante du Ministre du Budget :

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une pétition présentée par la Fédération du Commerce et de l'Industrie du Lot, à Figeac, relativement aux conditions d'application de l'impôt sur le chiffre d'affaires aux ventes de voitures automobiles destinées à assurer le service de la poste rurale. La Fédération estime que, s'agissant de véhicules servant non seulement au transport des personnes, mais encore à celui des marchandises, seul le taux de 6 0/0 (aujourd'hui 5 0/0) est applicable.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, d'après les renseignements recueillis, le service de la poste automobile rurale est, en cette générale, assuré par des garagistes qui, moyennant une indemnité forfaitaire kilométrique, s'engagent, avec des véhicules leur appartenant, à effectuer les circuits prévus par l'administration des P. T. T. Ces véhicules doivent, aux termes même du cahier des charges, être aménagés pour le transport des personnes et pouvoir effectuer en même temps le transport des dépêches et des colis postaux.

Il ne saurait être question de leur appliquer le taux de 6 0/0 (actuellement 5 0/0) qui est uniquement prévu à l'égard des automobiles « aménagées pour le transport des marchandises » et que l'acheteur déclare vouloir « éventuellement et concurremment utiliser au transport des personnes ».

En droit, c'est le taux de 12 0/0 (actuellement 10 0/0) qui doit frapper la vente des automobiles de l'espèce.

Sans doute, la législation en vigueur prévoit que ce taux sera réduit à 2 0/0 (taux normal de l'impôt sur le chiffre d'affaires) pour les ventes d'automobiles achetées en vue d'assurer un service public de transports concédé, subventionné ou exploité par l'Etat, les départements, les communes ou les établissements hospitaliers, mais, dans la rigueur des textes, les voitures automobiles utilisées au service automobile rural ne seraient en mesure de bénéficier de cette exception que dans l'hypothèse où elles seraient achetées et exploitées par l'administration des P. T. T. Or, tel n'est pas le cas pour les véhicules utilisés par les garagistes dont l'administration des P. T. T. loue les services.

Toutefois, étant donné, d'une part, le but poursuivi par l'administration des P. T. T. en instituant les services de poste automobile rurale dans les localités où les moyens de transport font, en général, défaut, et d'autre part, les conditions particulières d'exploitation de ces services, mon administration serait disposée, par une interprétation très libérale de la loi, à admettre que la vente des automobiles achetées par les garagistes ayant passé des marchés avec l'administration des P. T. T. en vue d'assurer les dits services, ne donnât lieu au paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires qu'au taux de 2 0/0, dans tous les cas où ces véhicules seraient exclusivement affectés au service de la poste automobile rurale. Mais elle ne saurait aller au-delà. Elle serait, par suite, obligée de poursuivre le recouvrement de la différence de taxe exigible (10 0/0 moins 2 0/0) dans tous les cas où les voitures seraient — utilisées par leurs propriétaires à des transports particuliers. C'est dans ce sens que des instructions vont être adressées au directeur des Contributions Indirectes à Cahors.

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 30.

A la Chambre
La Chambre, ce matin, a abordé l'examen du budget, retour du Sénat.

Le rapporteur général indique qu'il n'y a pas de désaccord. Les chapitres du budget des dépenses sont adoptés sans débat, conformément aux propositions de la Commission.

M. Blazot fait disjoindre le texte voté par le Sénat, tendant à frapper certaines mutations et certains transferts de débits de boissons.

Le rapporteur général propose le rétablissement de l'article 55 bis disjoint par le Sénat relatif à la pérennité automatique des pensions des inscrits maritimes.

Il demande au Gouvernement de soutenir énergiquement ce texte devant le Sénat.

Le ministre du budget déclare que le Gouvernement a un devoir de conciliation qu'il n'oubliera pas.

On arrive à l'examen de l'article 57 bis relatif à la pérennité automatique des pensions repoussé par le Sénat et maintenu par la Commission des finances de la Chambre.

Institut antireligieux en Russie
De Berlin. — L'Institut antireligieux d'Ukraine a été inauguré solennellement à Tchakoff.

Cet Institut formera, chaque année, plusieurs centaines d'agitateurs communistes ayant pour mission de détruire l'esprit religieux.

Deux décès mystérieux
De Rennes. — MM. Meriel-Bussi, président de la Cour d'appel et Marigné, conseiller à la même Cour qui avaient siégé, la semaine dernière, aux assises du Finistère, sont décédés.

Le mauvais temps
De Perpignan. — Le mauvais temps sévit dans les Pyrénées-Orientales. De gros dégâts sont constatés dans les vergers. La pêche côtière est suspendue, à cause des chutes de neige dans les cantons montagneux.

Les inventions de Marconi
De Gènes. — M. Marconi, à bord de son yacht a communiqué avec l'Australie, l'Argentine, le Canada, le Cap et Bombay.

AVIS DE DÉCES
Monsieur et Madame DELRIEU, née BONNEVILLE et leurs enfants, et tous les autres parents font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Madame Antoinette GIRMA
Veuve DELRIEU

leur mère, grand-mère et cousine, décédée dans sa 91^e année et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 16 avril, à 10 heures, en l'Eglise Saint-Barthélemy. Réunion à la maison mortuaire, rue des Remparts, n° 9.

REMERCIEMENTS
Madame et Monsieur J.-B. MARCELLI, Végétarien des Tabacs, chevalier de la Légion d'Honneur et leurs enfants à Cahors ; Monsieur Jacques MARCANTONI, médaille militaire, à Valle d'Aissani, Corse ; Madame et Monsieur MARCELLI, médaille militaire, et leurs enfants à Ajaccio ; Madame Veuve MAURIZI et ses enfants à Marseille ; Madame et Monsieur BERMOND et leurs enfants à Marseille ; Madame Veuve ROGUES Sabine et son fils à Marseille ; Madame Veuve CACCIVELLI à Ajaccio ; Madame et Monsieur Pierre-François CACCIVELLI et leurs enfants à Ajaccio ; Mademoiselle Joséphine MARCANTONI à Valle d'Aissani ; Madame et Monsieur D.-Paul MARCANTONI et leurs enfants à Valle d'Aissani ; Monsieur Pierre MARCANTONI à Montréal (Amérique) ; Madame Veuve TORRESI à Ajaccio, Corse ; Madame et Monsieur CAMISA et leurs enfants à Ajaccio. Les familles MARCELLI, MARCANTONI, ANZIANI, CASAMATTA, MATEL, ZANNETTINI, PHILIPPI et TORRESI, DEMARTINI, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Pierre-François MARCELLI
leur fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé le 11 avril à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

LES FÊTES DE PAQUES
Mesdames, Messieurs
A l'occasion des Fêtes de Pâques, vous dégusterez les excellentes coques cadu-ciennes, accompagnées avec les « Grands vins naturels de Gaillac » de l'Union Viticole Coopérative du Gaillac, Association de 450 Propriétaires-Récoltants.

Vins Blancs
demi-doux
moelleux, secs
aux « Bab'-Epiceries »
» Fruits et Pruneaux.
» Débitants.
» Restaurants.
» Hôtels.
» Cafés.

Chât. Gayraud, vin mousseux
Royal Gaillac, vin vieux
Haut Salettes, vin vieux
Cru St-Vincent, vin vieux

En fûts, toutes contenances
En litres, à emporter
En litres, cachetés

M. RESSÉQUIER Père, Grand Café Tivoli.
Jules BARDIN, Agent Régional, 23, rue Président-Wilson, CAHORS.

Entrepôt 5, rue de la Chantrelle, 5 Cahors
derrière la Cathédrale

AVIS AUX GOURMETS
De délicieuses coques de Pâques, seront en vente à partir d'aujourd'hui chez Mme Veuve LACOMBE, Boulangerie, rue du Pont-Neuf.

Economie mal comprise

Ce n'est pas une économie que d'hésiter à faire l'appoint de quelques boîtes de Pilules Pink...



Mme Thomelein-Roger (Cl. Planchais). Roger souffrait depuis longtemps de maux d'estomac...

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt: Ph^{ie} P. Barret, 23, rue Ballu, Paris.

FOURRURES ROBES - MANTEAUX Réparation Transformation de Fourrures ACHAT DE SAUVAGINE Fouine - Putois - Renard M^{me} BARDY 14, rue Maréchal Foch CAHORS

Agents revendeurs ou agents représentants actifs sont recherchés par constructeurs de pétrins mécaniques...

HANGARS MÉTALLIQUES Maison de 1^{er} ordre cherche représentants visitant les régions sinistrées pour placement de hangars.

Imp. COURSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns: Fonds d'Etat, Cours du 12 Avril, Cours du 13 Avril. Rows include 3 0/0, 4 0/0, 5 0/0, etc.

Table with columns: Crédit National, Cours du 12 Avril, Cours du 13 Avril. Rows include 5 0/0 1919, Obl. 500 5 0/0 1920, etc.

Table with columns: Crédit Foncier, Cours du 12 Avril, Cours du 13 Avril. Rows include Communales 1879, 1891, 1893, etc.

Table with columns: Ville de Paris, Cours du 12 Avril, Cours du 13 Avril. Rows include 1871 2 0/0, 1875 4 0/0, 1892 1/2 0/0, etc.

Table with columns: Ville de Paris, Cours du 12 Avril, Cours du 13 Avril. Rows include 1871 2 0/0, 1875 4 0/0, 1892 1/2 0/0, etc.

LES TACHES DE ROUSSEUR disparaissent en quelques jours, grâce à la CRÈME DES TROIS FLEURS.

PLUS D'IVROGNES. POUDRE JAREHND. Indigestion, maux de tête, Boire 10 fois le Lab^o STACHY-JEREMONCOLO.

Bibliographie

LE VIEUX QUERCY par Eugène SOL

Vieux usages relatifs à la naissance, à l'enfance, à la jeunesse, au mariage et à la mort. — Fêtes, chants et divertissements d'autrefois...

L'OPINION Journal de la semaine

Paraisant tous les samedis 8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI^e arr. Sommaire du samedi 12 avril 1930

LA NATURE

Quel âge atteignent les baleines et comment grandissent-elles? On sera surpris des données nouvelles que publie la Nature sur ces animaux...

LES TACHES DE ROUSSEUR disparaissent en quelques jours, grâce à la CRÈME DES TROIS FLEURS.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Nouvelles réductions sur les prix des billets aller et retour de famille

Les billets d'aller et retour de famille à prix réduits, qui offraient déjà de sérieux avantages aux familles effectuant un parcours d'au moins 300 kilomètres...

UNE BONNE NOUVELLE pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares...

LA PHOSPHIODE GARNAL remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

LYMPHATISME: Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles. MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical. Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL.

chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche)

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants:

L'art en cartes postales. En présence du succès obtenu par les cartes postales illustrées, reproduction fidèle de ses affiches touristiques en couleurs...

L'AMERIQUE DU SUD Via Bordeaux. Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

LES TACHES DE ROUSSEUR disparaissent en quelques jours, grâce à la CRÈME DES TROIS FLEURS.

LE MAROC à moins de 45 heures de Paris. Touristes qui craignent les longues traversées à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux.

GRATUITEMENT 200 PHONOS de la grande marque française LUTETIA, modèle 1930. munis de l'Amplificateur Centaure Six POUR RIEN

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Maitresses de Maison! LISEZ la Mode Pratique qui concilie ÉLÉGANCE - FANTAISIE JOLIS RAFFINEMENTS avec l'économie qu'impose la vie chère.

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris. Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités...

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR Henry BORDEAUX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIEME PARTIE III MADAME MOLAY-NORROIS

Elle rougit et, ne trouvant aucun mensonge, elle détourna la conversation. Dès qu'elle put se libérer, elle courut chez elle se cacher.

le témoignage d'un élan humain. Cette couleur et cette clarté, par quoi se manifestait habituellement la personnalité d'Albert...

et visitait les pays basques, pour y cueillir cette gerbe de réflexions, en compagnie de sa maîtresse. Pour un lecteur informé, le spectacle devait être divertissant...

IV LA VIE NOUVELLE A la fin de mai, Elisabeth quitta Grenoble pour s'installer dans la vieille maison de Saint-Martin. La santé de sa fille, un peu anémiée et nerveuse...

— Je la refuse. Ne me comprenez-vous pas? — Non, un père a la charge de ses enfants. Cette séparation me cause tant de mal!

LA PHOSPHIODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée Remplace l'HUILE de FOIE de MORUE Prix du Flacon: 14 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les pharmacies